



Club d'Aéromodélisme Senlisien



Bulletin d'inscription

Bienvenue au sein de notre association

Veuillez compléter ce formulaire (2 pages) puis l'imprimer afin d'y apposer vos signatures



Civilité :

Nom : Prénom :

Nationalité :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse postale :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Mobile :

Adresse courriel : @

(pour communication avec le CAS60 et la FFAM)

Déjà inscrit en 2014 au CAS ou dans un autre club:
mon numéro de licence :

L'inscription donne accès à notre terrain d'aéromodélisme sans limite, à un apprentissage au vol et au gymnase de Brichebay les dimanches matin de 10h00 à 12h00 (vol indoor selon calendrier).
La licence FFAM est obligatoire, elle inclue l'assurance au tiers qui couvre notre activité

Inscription pour l'année 2016 :
associer 1 case A obligatoire + 1 case B si nécessaire + éventuellement 1,2 ou 3 cases C

COTISATION		Part FFAM	Part CAS60	Cotis. totale	TOTAL	
A	LICENCE	Pratiquant cadet : je suis né en 2002 ou après	7,50 €	17,50 €	25,00 €
		Pratiquant junior 1: je suis né en 2000 ou 2001	14,50 €	25,50 €	40,00 €
		Pratiquant junior 2 : je suis né en 1998 ou 1999	24,50 €	30,50 €	55,00 €
		Pratiquant adulte : je suis né en 1997 ou avant	44,00 €	56,00	100,00 €
		Passeport découverte (Réservé aux personnes jamais licenciées) (licence provisoire valable 2 mois et renouvelable 1 fois maxi)	10,00 €	6,00 €	16,00 €
		Non pratiquant et encadrant	13,00 €	/	13,00 €
B	Supplément	Droit d'entrée première année pour adulte seulement	/	15,00 €	15,00 €
		Réinscription tardive (après le 01 janvier de l'année de la licence)	/	15,00 €	15,00 €
C	Facultatif	Licence FAI (compétitions internationales y compris en France)	12,00 €	/	12,00 €
		Abonnement revue FFAM : Aéromodèles	10,00 €	/	10,00 €
		Licence dématérialisée : Je demande à recevoir par courrier postal ma licence plastifiée	1,50 €	/	1,50 €

Signature

Mon total

.....



Ce document contient 2 pages.





Club d'Aéromodélisme Senlisien



Ce document contient 2 pages.

- Je règle mon total par chèque bancaire à l'ordre du CAS 60
- C'est ma première inscription** : je joins à mon inscription un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives liées à l'aéromodélisme
- C'est ma première inscription** : je joins à mon inscription une photo d'identité, avec mon nom inscrit au verso, pour l'établissement de mon badge du club
- Pour les mineurs** : le représentant légal renseigne et signe l'autorisation parentale ci-dessous :
« Je soussigné(e) Monsieur-Madame (rayer la mention inutile) , représentant(e) légal(e) de
Autorise mon enfant à participer aux activités du Club d'Aéromodélisme Senlisien.
En cas d'urgence, j'autorise par ailleurs pour mon enfant toute intervention médicale qui pourrait s'avérer nécessaire »

Responsabilité des parents : les parents sont responsables des déplacements de leur(s) enfant(s) pour se rendre sur le terrain d'évolution du club, et doivent s'assurer de la présence de leur moniteur. En cas d'absence de ce dernier pour des raisons indépendantes de notre volonté, elle n'engagera en rien la responsabilité du club. **Voir en détail le règlement intérieur et son avenant concernant les vols «indoor»** (Téléchargeable sur notre site, rubriques infos club)

Date : Signature

- Pour renseigner, en cas de décès, le bénéficiaire de l'assurance (incluse dans la licence) dans le site FFAM, je donne ses Nom, Prénom et Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

- J'ai lu attentivement le règlement intérieur et l'implantation du terrain ainsi que l'avenant concernant les vols «indoor» notamment en ce qui concerne les règles de sécurité.** La non observation des règles entraînerait automatiquement ma radiation, sans compensation d'aucune sorte.

- J'ai établi mon chèque, j'ai coché et rempli toutes les cases me concernant, les documents demandés sont joints au dossier.

Date : Signature

- J'envoie mon règlement ainsi que tous les documents requis au Président du CAS60 à l'adresse suivante :

Pascal Goldstein 31 rue de la Garenne 60700 FLEURINES *Seuls les dossiers complets seront pris en compte*

Bons vols !
Le Président

les jeunes bénéficiant d'un chèque du Conseil général à compléter à cette adresse :
<http://www.oise.fr/mes-services/sport-vie-associative/le-passsports/>
doivent déduire cette somme - 15 euros - de la cotisation et fournir le document rempli et imprimé pour que le club récupère la somme.

Contactez le président : Pascal Goldstein
06 70 88 84 19 - 03 44 54 17 09
bureau@senlisaeromodele.fr
<http://www.senlisaeromodele.fr>

